



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre et Senneterre à pied inaugurent les sentiers pédestres et la piste de vélos de montagne du Mont-Bell

Senneterre, le 11 septembre 2020 – C'est le vendredi 11 septembre que l'organisme Senneterre à pied et la Ville de Senneterre ont procédé à l'inauguration des nouveaux aménagements du Mont-Bell. Les travaux, d'une ampleur de 175 000 \$, auront permis l'aménagement de sentiers pédestres, d'une piste de vélos de montagne, ainsi que d'une pumptrack. « *Pour les dix ans de Senneterre à pied, nous souhaitons aménager ces sentiers et ainsi poursuivre nos efforts visant à doter la population d'infrastructures de qualité, permettant de garder un mode de vie actif et d'encourager les saines habitudes de vie* » a mentionné M. Kevin Dulong-Lapointe, président de Senneterre à pied. À noter que la pumptrack a été entièrement financée par Senneterre à pied au coût de 25 000 \$.





« Depuis l'acquisition du Radar en 1988, le développement du mont Bell a toujours été une priorité pour la municipalité » de dire M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre. « Aujourd'hui, grâce au dynamisme de Senneterre à pied et de ses bénévoles, la montagne sera fréquentée 12 mois par année et devient un endroit unique en région par la panoplie d'activités que l'on peut y pratiquer en un seul lieu ».

Également, le Club de ski de fond et de raquettes s'occupe déjà de sentiers forts prisés en période hivernale avec un chalet, un refuge et des sentiers pour toutes les catégories de randonneurs. La piste cyclable et les sentiers pédestres viennent s'ajouter aux aménagements de détente et à la fresque installée par la Ville en 2019, lesquels apportent une touche culturelle et panoramique à tout ce développement.

Ce projet a été réalisé à l'aide d'une contribution financière de 104 000 \$ de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, une contribution de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) de 11 500 \$ à même son Programme de soutien aux projets en milieu rural (PMR), un montant de 25 000 \$ de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi, une somme de 25 000 \$ de Senneterre à pied, une contribution de la Ville de Senneterre de plus de 25 000 \$ et plusieurs autres partenaires, tels que Construction Ross, Projet Multi Nature, Transport Allaire et Desjardins Valeurs mobilières, Équipe Verreault-Lapointe.

La Ville est à mettre sur pied un comité de coordination du Mont-Bell qui aura comme mandat de concerter les utilisateurs, de coordonner les usages, de voir à l'entretien, la promotion et l'animation du site.



Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca